

**PEJS Académie de Limoges**

**Antenne de Tulle (19 - Corrèze)**

**DOSSIER**  
**DE**  
**FONCTIONNEMENT**

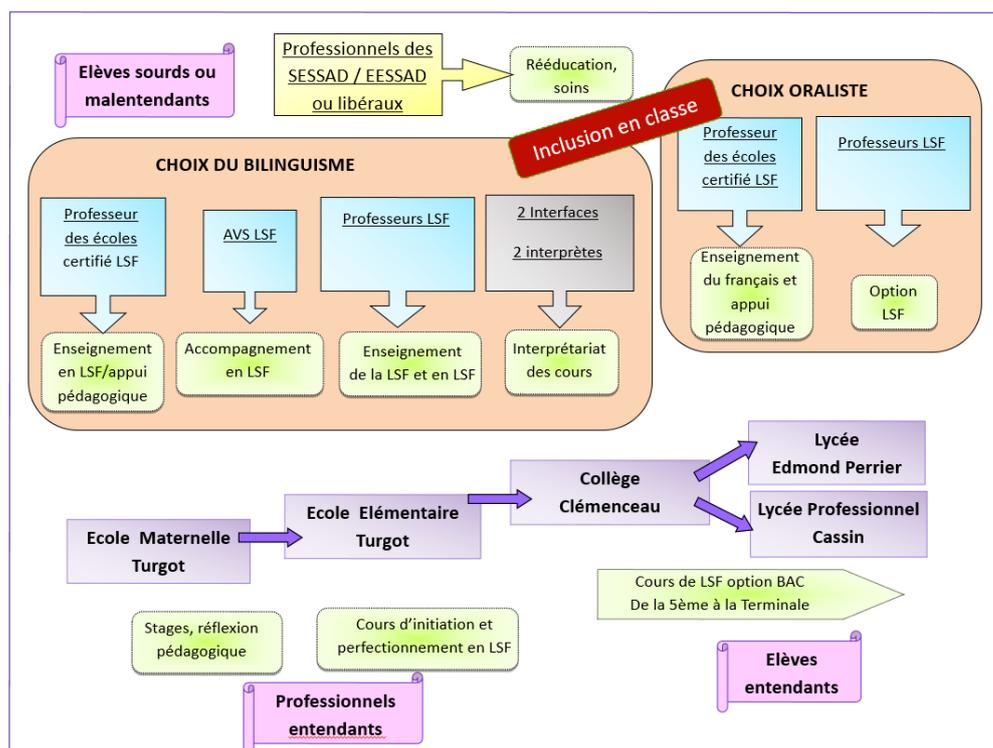
**Année 2020/2021**

# SOMMAIRE

## Présentation générale

- 1) Pilotage du Pôle PEJS
- 2) Etablissements concernés
- 3) Profil du Pôle PEJS
- 4) Equipe professionnelle/Missions et modalités de fonctionnement du Pôle PEJS

# PRESENTATION GENERALE



## Les élèves concernés:

- ⇒ Tout jeune sourd ou malentendant qui nécessite une adaptation spécifique dans ses apprentissages, quel que soit le mode de communication choisi par la famille.
- ⇒ Les élèves sourds ayant fait le choix de la LSF en option LV au baccalauréat.
- ⇒ Les élèves entendants ayant fait le choix de la LSF en option LV au baccalauréat

## Pourquoi scolariser au pôle PEJS?

- Pour bénéficier d'enseignements spécifiques dans les classes ordinaires, tout au long de la scolarité (enseignantes spécialisées, matériel, outils construits, interprète LSF...).
- Pour bénéficier du soutien pédagogique de l'enseignant certifié LSF, d'un minimum de 2h par semaine pour chaque élève, soit individuellement, soit en regroupement.
- Pour bénéficier d'un enseignement de la LSF et en LSF, selon le choix de communication des familles.

## 1) PILOTAGE DU PÔLE PEJS, antenne de Tulle (Académie de Limoges)

- ⇒ Mme Maurin-Dulac Valérie, Conseillère Technique ASH auprès de la rectrice de Limoges, assure le pilotage académique du pôle PEJS.
- ⇒ Mme Lavergne Catherine, IEN ASH, département de la Corrèze, est responsable pédagogique.
- ⇒ Mme Chassagne Emilie, Conseillère Pédagogique ASH, assure la coordination du dispositif.

## 2) ETABLISSEMENTS CONCERNES

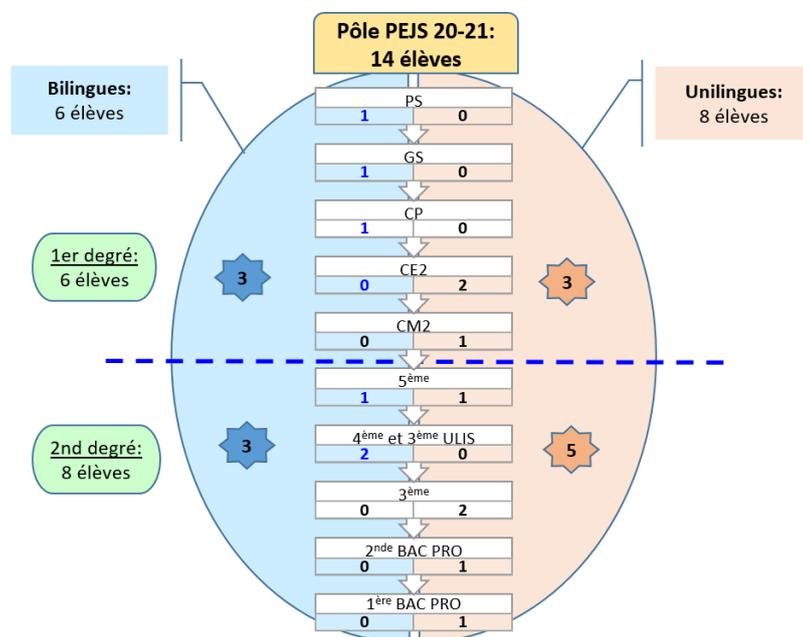
Le Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds (PEJS), est un dispositif académique de scolarisation des jeunes sourds à partir de la maternelle. L'antenne départementale de la Corrèze, située sur la ville de Tulle, offre un parcours de scolarisation de la maternelle au lycée, regroupant plusieurs établissements scolaires ciblés : l'école maternelle Turgot, l'école élémentaire Turgot, le collège Clémenceau, le lycée Edmond Perrier, le lycée professionnel René Cassin.

## 3) PROFIL DU PÔLE PEJS

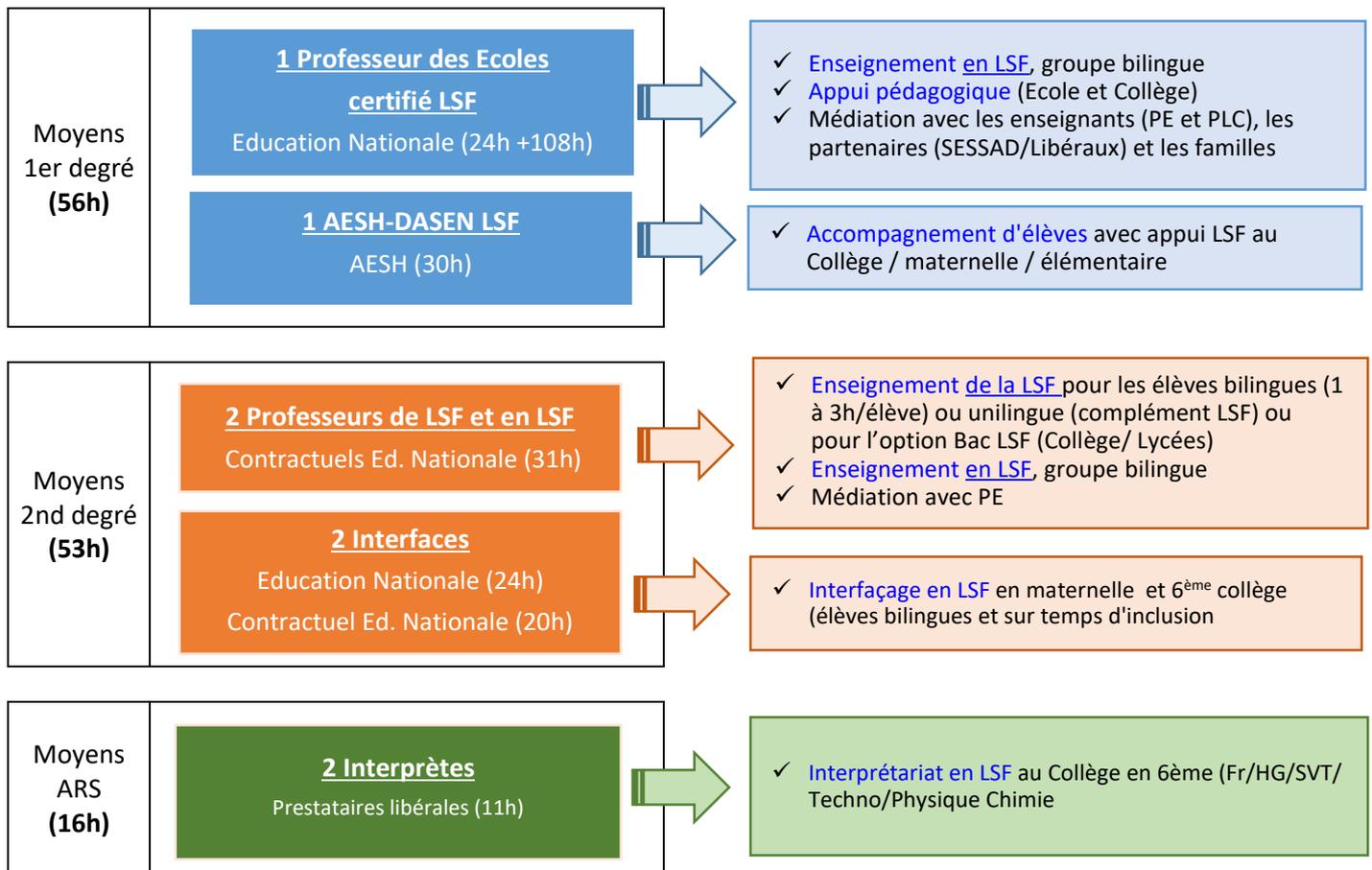
### 14 élèves :

- 7 élèves bilingues
- 7 élèves unilingues

- 4 élèves bilingues au 1<sup>er</sup> degré
- 3 élèves bilingues au 2<sup>nd</sup> degré
- 2 élèves unilingues au 1<sup>er</sup> degré
- 5 élèves unilingues au 2<sup>nd</sup> degré



#### 4) EQUIPE PROFESSIONNELLE / MISSIONS ET MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU PÔLE PEJS



**Les professionnels** intervenant auprès des élèves sourds, répondent aux *besoins spécifiques de ces élèves selon leur mode de communication (bilingue ou unilingue)*. **Des enseignements en LSF et de la LSF** sont dispensés selon les projets pédagogiques individuels des élèves.

- **Dans le premier degré**, le fonctionnement du PEJS a été adapté pour favoriser les apprentissages :
  - ⇒ **Les élèves bilingues en maternelle** ont des temps dédiés le matin pour un enseignement en LSF sous forme d'ateliers langagiers en petit groupe et d'activités en situation classe, avec le professeur LSF ou le professeur des Ecoles certifié LSF rattaché au PEJS, en co-intervention. Ils bénéficient aussi d'un enseignement de la LSF par le professeur de Langue des Signes Française afin de renforcer leur niveau de langue en LSF (2h/semaine). Une interface de communication LSF est présente sur tous les temps classe et permet aux élèves bilingues d'accéder à la compréhension de leur environnement et des échanges au sein de la classe (enseignants et élèves). Elle s'assure de la bonne compréhension du lexique utilisé et renforce la mémorisation des signes de la LSF.
  - ⇒ **Les élèves bilingues en élémentaire** sont regroupés le matin pour un enseignement en LSF en français et en maths. Ils bénéficient aussi d'un enseignement de la LSF par le professeur de Langue des Signes Française afin de renforcer leur niveau de langue en LSF (2h/semaine). Sur les temps d'inclusion dans leur classe, des accompagnements par AESH LSF et AESH mutualisé sont organisés.
  - ⇒ **Les élèves unilingues** sont scolarisés dans leur classe, en milieu ordinaire, et bénéficient d'adaptations pour favoriser la réussite dans leurs apprentissages. Le professeur de Langue des Signes Française LSF leur dispense un enseignement de la LSF en tant qu'option LSF. Ils bénéficient aussi d'un appui pédagogique supplémentaire par le professeur des Ecoles rattaché au PEJS.
- **Dans le second degré**, les modalités de regroupement sont organisées par niveau de classe :

- ⇒ [Les élèves bilingues](#) bénéficient d'une compensation humaine (interprète en cours de français, histoire/géo, sciences-techno/physique/chimie) et d'un appui pédagogique supplémentaire par le professeur des Ecoles certifié LSF rattaché au PEJS à raison de 2h/semaine pour chaque élève.
- ⇒ [Les élèves unilingues](#) reçoivent les enseignements généraux par les professeurs du Collège et un enseignement de la LSF en tant qu'option LSF par un professeur de Langue des Signes Française. Un appui pédagogique supplémentaire est apporté par le professeur des Ecoles du PEJS pour consolider les apprentissages à raison de 2h/semaine.

Un projet personnalisé de scolarisation (PPS) est rédigé pour chaque élève du pôle.

**Des partenaires ESSAD/SESSAD ou libéraux** prennent part au projet PEJS et assurent le suivi rééducatif et/ou thérapeutique de la majorité des jeunes sourds : ESSAD PEP de Tulle et de Brive, SESSAD APAJH.

## Contacts téléphoniques

### PROFESSIONNELS EDUCATION NATIONALE / PRESTATAIRES PEJS

FONCTION	PERSONNE A CONTACTER	CONTACT
CT ASH RECTORAT	MME MAURIN DULAC VALERIE	☎ 05 55 11 43 64 ✉ valerie.maurin-dulac@ac-limoges.fr
IEN ASH	MME LAVERGNE CATHERINE	☎ 05 87 01 20 40 ☎ 06 07 04 09 55 ✉ catherine.lavergne@ac-limoges.fr
CP ASH TULLE VEZERE Coordinatrice PEJS	MME CHASSAGNE EMILIE	☎ 06 75 39 12 37 ✉ emilie.chassagne@ac-limoges.fr
PROFESSEUR DES ECOLES PEJS	MME VIRGINIE SORNET	☎ 06 81 65 08 65 ✉ virginie.sornet@ac-limoges.fr
PROFESSEUR LSF	MR VINCENT COTTINEAU	☎ 06 75 30 26 26 (par SMS ou vidéo messenger) ✉ vincent.cottineau@ac-limoges.fr
PROFESSEUR LSF	MR DAVY LACROIX	☎ 06 72 25 79 80 ✉ davy.lacroix@ac-limoges.fr

⇒ **ETABLISSEMENTS** d'accueil des élèves

ETABLISSEMENT	PERSONNE A CONTACTER	CONTACT
MATERNELLE TURGOT	MR RENAUD LUNARD Directeur	☎ 05 55 26 20 21 ✉ ce.0190527v@ac-limoges.fr
ELEMENTAIRE TURGOT	MME SOPHIE VALETTE Directrice	☎ 05 55 20 48 85 ✉ ce.0190510t@ac-limoges.fr
COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU	MME NATHALIE COLY Principale	☎ 05 55 20 09 99 ✉ ce.0190614p@ac-limoges.fr
	MME CHRISTELE PEYROT Principale adjointe	☎ 05 55 20 09 99 ✉ christele.peyrot@ac-limoges.fr
LYCEE EDMOND PERRIER	MR FABRICE PINTEAU Proviseur	☎ 05 55 29 63 00 ✉ ce.0190032g@ac-limoges.fr
	MR LAURENT DYON Proviseur adjoint	☎ 05 55 29 63 00 ✉ laurent.dyon @ac-limoges.fr
LYCEE PROFESSIONNEL RENE CASSIN	MR MARC BARTOLI Proviseur	☎ 05 55 20 20 44 ✉ ce.0190034j @ac-limoges.fr
	MME ANNE ROUBERTOU Proviseur adjointe	☎ 05 55 20 20 44 ✉ anne.roubertou @ac-limoges.fr